

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

Nº 48

ET AVIS

QUATRIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* CULLEN

(N° 23) — Loi sur les conflits d'intérêts des députés et des ministres et modifications connexes/The Conflict of Interest (Members and Ministers) and Related Amendments Act

M. le ministre GOERTZEN

(N° 26) — Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (négociation collective centralisée des enseignants)/The Public Schools Amendment Act (Centralized Teacher Bargaining)

M. le *ministre* FIELDING

(N° 27) — Loi sur les aliénations de terres domaniales (modification de diverses dispositions législatives)/The Crown Land Dispositions Act (Various Acts Amended)

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 29) — Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (gouvernance)/The Workers Compensation Amendment Act (Governance)

M. WIEBE

(N° 203) — Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (politique sur l'anaphylaxie)/The Public Schools Amendment Act (Anaphylaxis Policy)

M. FLETCHER

(N° 209) — Loi sur les jours fériés (modification de diverses dispositions législatives)/The Statutory Holidays Act (Various Acts Amended)

M. LINDSEY

(Nº 217) — Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act

M. FLETCHER

(N° 218) — Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment Act

M. ALLUM

(N° 219) — Loi sur la protection des communications portant sur des questions d'intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc de la Reine et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of Queen's Bench Act and Defamation Act Amended)

M. JOHNSON

(N° 233) — Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune (protection des biens contre les dommages causés par les eaux et la faune)/The Wildlife Amendment Act (Protecting Property from Water and Wildlife Damage)

M. LINDSEY

(N° 234) — Loi modifiant la Loi sur la taxe minière/The Mining Tax Amendment Act

M. LINDSEY

(N° 235) — Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act

M. SWAN

(N° 236) — Loi sur l'Année de la célébration du 150^e anniversaire du Manitoba/The Celebrating Manitoba 150 Act

M. KINEW

(N° 237) — Loi sur le Conseil consultatif de la technologie/The Technology Advisory Council Act

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

- M. ALLUM
- M. ALTEMEYER
- M^{me} FONTAINE
- M. GERRARD
- M. GRAYDON
- $M^{\text{me}}\;K\text{LASSEN}$
- M. LAMONT
- $M^{\text{me}} \; Lamoureux$
- M^{me} LATHLIN
- M. LINDSEY
- M^{me} MARCELINO (Logan)
- M. MARCELINO (Tyndall Park)
- Mme SMITH (Point Douglas)
- M. SWAN

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(93 h 13 min)

(Assemblée — Santé, Aînés et Vie active)

(salle 255 — Relations avec les Autochtones et le Nord)

(salle 254 — Conseil exécutif)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le ministre FIELDING

 $(N^{\circ}~16)$ — Loi d'exécution du budget de 2019 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2019

(amendé — comité)

Projet de loi désigné

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le *ministre* CULLEN

(N° 3) — Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis (taxe de responsabilité sociale en matière de cannabis)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment Act (Cannabis Social Responsibility Fee)

(M^{me} FONTAINE — 23 minutes)

Projet de loi choisi par l'opposition

Motion de M. le *ministre* SCHULER

(N° 4) — Loi sur les projets de construction dans le secteur public (appels d'offres)/The Public Sector Construction Projects (Tendering) Act

[M^{me} MARCELINO (Logan) — 11 minutes]

Projet de loi choisi par l'opposition

Motion de M. le ministre PEDERSEN

(N° 22) — Loi sur l'enregistrement, la surveillance et la transparence de la propriété effective des entreprises (modification de diverses dispositions législatives)/The Business Registration, Supervision and Ownership Transparency Act (Various Acts Amended)

[M^{me} SMITH (Point Douglas) — 3 minutes]

Motion de M. le ministre GOERTZEN

(N° 24) — Loi corrective de 2019/The Minor Amendments and Corrections Act, 2019 (M. ALLUM — 17 minutes)

Motion de M. le ministre WHARTON

(N° 25) — Loi modifiant la Loi sur les municipalités et la Charte de la ville de Winnipeg/The Municipal Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act

(M. MALOWAY — 22 minutes)

Motion de M. le ministre FIELDING

(N° 30) — Loi de 2020 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2020 (Période des questions orales — 3 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* FRIESEN

(N° 10) — Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé (gouvernance et obligation redditionnelle au sein du système de santé)/The Regional Health Authorities Amendment Act (Health System Governance and Accountability)

(Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le ministre PEDERSEN

(N° 12) — Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail/The Workplace Safety and Health Amendment Act

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* PEDERSEN

(N° 18) — Loi modifiant la Loi sur les relations du travail/The Labour Relations Amendment Act (Recommandé par la lieutenante-gouverneure)

Projet de loi choisi par l'opposition

QUESTIONS ÉCRITES — ACCEPTÉES MAIS RESTÉES SANS RÉPONSE

M. FLETCHER

14. Le gouvernement provincial louera, par l'entremise de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba, des terres situées au 255, avenue Hamilton dont la valeur s'élève à des millions de dollars pour la somme d'un dollar pour une période de 99 ans. Le gouvernement provincial peut-il donner la liste des terres et des biens excédentaires faisant partie du parc immobilier provincial, indiquer si ces biens seront mis à la disposition de causes ou de groupes communautaires méritoires à des conditions semblables à celles applicables à la location du site situé au 255, avenue Hamilton et justifier cette décision?

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI OÙ SERONT ABORDÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M. BINDLE — Reconnaissance de l'importance de l'exploitation minière au Manitoba

10. Attendu:

que l'exploitation minière constitue un élément clé de l'économie mondiale et procure des matériaux utiles aux secteurs de la fabrication, de l'agriculture et de l'électronique au Manitoba;

que le précédent gouvernement provincial néo-démocrate a augmenté la TVP, ce qui a fait obstacle aux investissements dans le secteur minier:

que les députés de l'opposition officielle ont affiché un mépris total à l'égard de la mise en valeur responsable des ressources naturelles en s'engageant, dans leur version amendée du discours du trône, à mettre fin aux mesures visant à stimuler l'exploration pétrolière et gazière au Manitoba;

que le Manitoba produit l'équivalent de 1,4 milliard de dollars par année en minéraux;

que les gisements minéraux les plus prometteurs du Manitoba sont situés dans des régions ayant besoin de développement économique;

que l'exploitation minière est une industrie à forte densité de main-d'œuvre dont les retombées dans les secteurs de l'hébergement, de la logistique et de la construction sont importantes;

que le gouvernement provincial établit un nouveau protocole de mise en valeur des minéraux qui favorisera les investissements dans l'exploration et la mise en valeur et qui fera en sorte que les collectivités autochtones puissent bénéficier de la mise en valeur des minéraux tout en continuant à protéger leurs droits issus de traités;

que le chef de l'opposition officielle est signataire du manifeste *Un bond vers l'avant*, lequel demande de mettre un terme à la mise en valeur des ressources naturelles de la province,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse l'importance que revêt l'industrie minière pour tous les Manitobains et qu'elle salue les efforts du gouvernement provincial visant à promouvoir une mise en valeur accrue des minéraux dans toute la province.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent de la justice se réunira le mercredi 8 mai 2019, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le mercredi 8 mai 2019, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent de la justice se réunira le jeudi 9 mai 2019, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner tout projet de loi dont il est saisi.